



CACES R484 PONTS ROULANTS ET PORTIQUES CAT1 RENOUVELLEMENT

CODIFICATION : G3RS00002

Méthodes mobilisées

Utilisation de moyens pédagogiques adaptés \
Moyens matériels modernes permettant de reproduire
des conditions réelles \
Formation interactive, adaptée aux besoins des
participants \
Formateurs qualifiés et expérimentés

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée via les mises en
situation et les exercices proposés \
Test final: épreuves théoriques et pratiques selon la
recommandation CACES

Visite Virtuelle :



Fiche synthétique éditée le 06/06/2025

Public et prérequis

Tout public
Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du
salarié \
Savoir lire, écrire et compter
Formation ouverte aux personnes en situation de
handicap Moyens de compensation à étudier avec le
réfèrent handicap

Durée de la formation

2 jours / 14h

Délai d'accès à la formation

Nous consulter

Coût de la formation

Nous consulter

Lieu(x) de formation

- Pôle Formation UIMM, Saint-Dizier (Haute-Marne)
- Pôle Formation UIMM, Charleville-Mézières (Ardennes)
- Pôle Formation UIMM, Rosières-près-Troyes (Aube)
- Pôle Formation UIMM, Reims (Marne)

Visitez notre site internet :



Pour plus d'informations :
fc@formation-industries-ca.fr



CACES R484 PONTS ROULANTS ET PORTIQUES CAT1 RENOUVELLEMENT

CODIFICATION : G3RS00002

Objectifs de la formation

Être capable, conformément au référentiel de compétences R484 CNAM : \
d'appliquer, sur le plan théorique, les règles de sécurité inhérentes à la conduite des ponts roulants et portiques, \
de conduire en sécurité un pont roulant et portique de la ou des catégorie(s) concernée(s).

Programme

PARTIE THEORIQUE : \
Connaissances générales \
Technologie \
principaux types de ponts roulants et portiques \
Les différentes catégories de CACES \
Capacités des ponts roulants et portiques \
Risques \
PARTIE PRATIQUE : \
Prise de poste et vérification \
Savoir se positionner pour travailler en sécurité \
Réaliser des manœuvres en mouvement \
Maîtriser les aides à la cond

Mise à jour le 12/02/2025